

*En lien direct avec le nom de l'association gestionnaire du Centre Social, l'accueil de loisirs se veut être avant tout un lieu de « Vie et de Rencontre ».*

Les valeurs chères au Centre Social se traduisent, pour l'accueil de loisirs en quatre grands axes prioritaires :

\* La prise en compte de l'enfant en tant que personne à part entière.

Ceci se traduit par une préoccupation permanente concernant l'accueil de l'enfant, la prise en compte de ses capacités et de ses attentes, le respect de l'enfant dans ses choix et ses désirs, l'accompagnement de l'enfant dans l'évolution de sa personne.

\* Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie de l'enfant et le développement de celle-ci. Il s'agira d'inciter l'enfant à exprimer son ressenti par rapport à son vécu sur le centre. Il s'agira également de prendre le temps d'amener l'enfant à prendre conscience de son comportement, de ses droits et des contraintes qui les accompagnent.

\* Apprentissage de la citoyenneté.

L'accueil de loisirs étant un lieu de vie et de rencontre, il s'agira d'informer l'enfant sur les modalités de fonctionnement de la structure afin de lui permettre de comprendre ce qui lui est demandé, lui permettre ainsi d'accéder à l'apprentissage de la responsabilité, de comprendre la notion de solidarité, la nécessité du respect et de la compréhension des autres.

\* L'implication des parents dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du projet. L'action du Centre Social repose en effet sur l'implication des usagers et de l'ensemble de la population du canton. Les parents ont donc un rôle majeur à jouer dans tous les aspects du fonctionnement de l'accueil de loisirs

### **LES MISSIONS**

Le contrat de Projet du Centre Social est structuré autour de différentes missions concernant l'accueil de loisirs et ses divers aspects.

Nous retiendrons plus particulièrement 2 missions essentielles:

#### **Mission 1 : Etre une structure à vocation familiale et pluri - générationnelle.**

Cela implique de répondre aux besoins des familles les plus défavorisées, en priorité, et de lutter contre leur exclusion par des actions de prévention primaire, de soutien éducatif, de promotion collective et individuelle.

Cette mission concerne l'ensemble des activités et du personnel de l'accueil de loisirs.

#### **Mission 2 : Etre un lieu d'animation de la vie sociale locale et un support d'interventions sociales concertées et novatrices.**

Plus concrètement, il s'agira d'offrir aux individus ou groupes, un espace de vie, de favoriser l'échange et de faire du Centre Social un outil de développement des projets et de la synergie des ressources.

Concernant l'accueil de loisirs, il s'agira de favoriser l'expression de façon à prendre en compte les attentes individuelles et collectives pour faire évoluer à la fois les animations proposées et le fonctionnement global de la structure.

La prise en compte de ces différentes missions passe par une préoccupation permanente concernant :

- l'accueil dans son sens le plus large, qu'il s'agisse des espaces de vie, des temps et rythmes de vie, du contenu des activités, du mode d'organisation ou de la mise en place de temps et lieux de communication entre enfants, enfants et animateurs, animateurs et parents.
- L'accueil de loisirs aura comme préoccupation de tisser et d'étoffer le réseau des partenaires locaux pouvant intervenir ou proposer des activités à part entière. Ceci dans le but de développer la curiosité de l'enfant concernant son environnement immédiat tant géographique que culturel ou historique
- La priorité au jeu. L'accueil de loisirs a une vocation ludique et le résultat ne sera donc pas une fin en soi. Nous favoriserons donc la découverte par le jeu en faisant en sorte que le contenu de l'activité proposée ne deviennent pas une contrainte pour l'enfant.
- L'accueil de loisirs se voudra être un « lieu ressource » pour les enfants et les parents. Il favorisera l'émergence et la mise en place de nouveaux projets (comme des longs ou courts séjours avec des thèmes particuliers), en accord avec les orientations du Centre Social, il tendra à devenir un lieu d'information en matière de loisirs.

Enfin, le présent projet sera affiché en permanence dans le Centre et porté à la connaissance des parents qui pourront participer à l'évolution et l'évaluation de celui-ci.

Tous les animateurs occasionnels, stagiaires ou vacataires intervenant sur l'accueil de loisirs à différentes périodes de l'année sont amenés à prendre connaissance des projets éducatifs et pédagogiques du centre.

No organisateur : 064org0022